

**NOUVELLES SALLES DE NAISSANCES** CHRU DE BREST - HÔPITAL MORVAN

SÉCURITÉ, APAISEMENT, CONFORT





Les nouvelles salles de naissances du CHRU de Brest - hôpital Morvan viennent d'ouvrir leurs portes. Ces salles de naissances ont été entièrement repensées afin de mieux répondre aux besoins des futures mamans. Les nouveaux **locaux modernes et apaisants** offrent désormais la possibilité aux femmes enceintes d'accoucher dans une salle physiologique : un excellent moyen de se détendre et de reprendre l'énergie nécessaire pour accomplir sereinement l'étape de la grossesse. L'architecture nouvelle et innovante a permis la mise en œuvre d'un accompagnement individualisé, au plus près du respect du projet de naissance des futurs parents.

## UNE **RESTRUCTURATION ARCHITECTURALE** COMPLÈTE, INNOVANTE ET AMBITIEUSE

Les nouvelles salles de naissances de la maternité du CHRU de Brest, hôpital Morvan, viennent d'ouvrir leurs portes après 6 années de travail. Ces nouvelles salles de naissances offrent un renouveau exceptionnel à la maternité du CHRU de Brest.

Créées en 1984, les premières salles de naissances de la maternité étaient devenues vétustes. 30 ans après leur début, elles ne parvenaient plus à répondre aux attentes du public.

C'est aujourd'hui une seconde naissance que ces salles viennent de connaitre : cette restructuration architecturale ambitieuse a permis la mise en œuvre d'un accompagnement individualisé, au plus près du respect du projet de naissance des futurs parents.

Situé au cœur d'une maternité de niveau 3, disposant donc d'un service de réanimation néonatale, ce nouvel espace peut accueillir toutes les femmes. Il permet de prendre en charge celles dont la grossesse se déroule normalement et celles dont la grossesse comporte des risques importants pour la mère ou pour l'enfant (grossesse multiple, grossesse difficile, risque de naissance prématurée).

Ces nouvelles salles de naissances garantissent le plus haut niveau de sécurité tout en préservant la proximité avec l'enfant lorsque celui-ci doit être hospitalisé : les salles de naissance sont en lien direct avec le bloc opératoire, le service de radiologie interventionnelle (embolisation des hémorragies de la délivrance) et le service de réanimation néonatale.

La maternité de niveau 3 de l'hôpital Morvan, permet en effet de dispenser à la fois les soins les plus médicalisés mais aussi l'accompagnement à la naissance en respectant au mieux le projet de naissances des couples et le déroulement physiologique de la naissance.

Toutes les possibilités d'analgésie (péridurale, hypnose, acupuncture) y sont pratiquées.

#### UN **TRAVAIL D'ÉQUIPE** DESTINÉ À GARANTIR QUALITÉ ET SÉCURITÉ

En 2011, le contrat de pôle du pôle Femmes-Mères-Enfants du CHRU de Brest prévoit la création d'un espace de naissance physiologique et d'une unité d'urgence en gynécologie obstétrique.

Ecoute, échange, concertation ont permis cette nouvelle organisation entièrement repensée. Conduit par un comité de pilotage multidisciplinaire, le projet a réuni gynécologues-obstétriciens, sages-femmes, médecins-anesthésistes-réanimateurs, pédiatres, aides-soignantes qui ont défini ensemble le cahier des charges de ce projet.

Le mobilier entièrement neuf est le résultat d'un travail minutieux mené par les équipes du CHRU de Brest. Des couleurs harmonieuses, une décoration soignée, chaleureuse et apaisante, ce nouvel espace est également parfaitement équipé afin de mieux répondre aux demandes des patientes et de leurs familles.

**TRAVAUX** 

→ ANCIENNE SURFACE : 576 M²
NOUVELLE SURFACE : 1 106 M²

→ Montant total des travaux : 4.4 Millions d'euros

Le mobilier entièrement neuf est le résultat d'un travail minutieux mené par les équipes du CHRU de Brest. Des couleurs harmonieuses, une décoration soignée, chaleureuse et apaisante, ce nouvel espace est également parfaitement équipé afin de mieux répondre aux demandes des patientes et de leurs familles.

Ces nouvelles salles de naissances ont été entièrement repensées, réaménagées et agrandies : elles occupent désormais **une surface doublée**.

Le nouvel espace de naissance comprend :

- 5 salles d'accueil et d'orientation afin de permettre la prise en charge des patientes qui sont amenées à consulter en urgence. Ces salles améliorent la prise en charge du début de travail,
- une salle d'échographie,
- 9 salles de naissance dont un espace de naissance physiologique : ces espaces bénéficient pour la majorité d'entre eux de la lumière du jour. Les salles de naissance disposent toutes d'une salle de bain attenante comprenant baignoire ou douche et sanitaire,
- une salle de réanimation bébé, une salle de césarienne en urgence, une salle de réunion et d'enseignement, un poste de soins central, une salle de pause ainsi que des locaux techniques.

Confort et technologie garantissent la qualité, la sécurité et l'intimité des soins aux femmes enceintes, aux nouveau-nés et à leurs familles.

#### L'**ESPACE PHYSIOLOGIQUE** : UN TOURNANT DANS LA PRISE EN CHARGE DES FEMMES ENCEINTES

De plus en plus de femmes expriment aujourd'hui le souhait de donner naissance de manière naturelle à leur enfant. Cette volonté nécessite un cadre disposant de toute la sécurité nécessaire afin de bénéficier d'un accompagnement personnalisé de l'accouchement.

La création **d'un espace physiologique** au sein de ce nouvel ensemble propose une alternative à un accouchement médicalisé tout bénéficiant d'un environnement hautement sécurisé.

Cet espace permet aux sages-femmes exerçant dans une maternité de niveau 3 de se réapproprier la physiologie de la naissance avec un environnement à la fois apaisant et chaleureux.Il comprend :

- une large banquette-lit permettant de s'installer confortablement dans la posture de son choix,
- une baignoire de relaxation,
- lianes en tissu et ballons de mobilisation qui permettent d'adopter des positions soulageant la douleur et favorisant le déroulement du travail.

Le futur papa peut participer activement en se positionnant auprès de sa compagne. Le matériel médical s'intègre discrètement dans l'environnement, pour un niveau de sécurité optimal. Pour le corps médical, sages-femmes et obstétriciens, ces nouvelles salles de naissances sont une opportunité exceptionnelle de retourner vers des accouchements plus naturels tout en conservant une sécurité optimale pour les femmes enceintes.

# **PROFESSEUR PHILIPPE MERVIEL:** NOUVELLEMENT NOMMÉ CHEF DE SERVICE EN GYNÉCOLOGIE, OBSTÉTRIQUE ET MÉDECINE DE LA REPRODUCTION À L'HÔPITAL MORVAN

Simultanément à l'ouverture des nouvelles salles de naissances, le Pr Philippe Merviel vient de prendre ses fonctions en tant que chef de service en gynécologie, obstétrique et médecine de la reproduction à l'hôpital Morvan.



- Professeur en gynécologie, obstétrique et médecine de la reproduction
- 54 ans
- Précédents postes :
  - Interne, chef de clinique et praticien hospitalier à l'hôpital Tenon (Paris 20ème)
- Professeur en gynécologie et obstétrique à Amiens de 2003 à 2015

#### Vous exercez au CHRU depuis le 2 novembre. Qu'est-ce qui vous a poussé à rejoindre

J'ai eu l'opportunité de rejoindre ce CHRU, dans lequel j'ai trouvé la qualité des soins, de recherche et d'enseignement que je cherchais. J'y ai été très bien accueilli et il y a de très belles choses à y faire, tout comme dans cette magnifique région.

#### Quels sont vos objectifs au CHRU?

La maternité du CHRU est la seule structure de niveau 3 du Finistère et constitue donc un recours pour les maternités de Quimper, Carhaix, Landerneau et Morlaix. Dans ce cadre, je tiens à mettre l'accent sur le suivi de grossesse : consultations pour les

#### **INTERVIEW**

grossesses multiples, accueil en hôpital de jour, sorties précoces des patientes, prise en charge globale de la famille... Nous devons également nous attacher au suivi gynécologique de l'adolescente, de la femme ménopausée et aux pathologies vulvo-vaginales, ainsi qu'à la prise en charge de l'endométriose et de la statique pelvienne. A côté du dépistage et du traitement du cancer, je souhaite également prendre en compte les séquelles pouvant en découler, comme l'infertilité.

## Vous intervenez aussi dans le cadre de l'assistance à la procréation.

Tout à fait. Suite à un accord récent avec l'ARS, nous sommes autorisés à prendre en charge l'assistance à la procréation via un tiers donneur (de sperme au départ, puis d'ovocyte). Nous devons donc développer cette activité. Le diagnostic anténatal non invasif (via une prise de sang) des anomalies chromosomiques sera quant à lui mis en place prochainement par le service de génétique.

## Ces objectifs de soins sont-ils liés à un objectif d'organisation ?

Bien sûr. Tous ces soins doivent être basés sur la rigueur et la compétence du CHRU de Brest, et s'exercer en lien avec la médecine de ville. Notre service doit être rapidement accessible, via un interlocuteur sénior, pour toute demande de renseignement, conseil ou rendez-vous. En cas de cancer, nous devons proposer des consultations très rapprochées (semaine) et favoriser les échanges entre la ville et l'hôpital, afin de fournir des diagnostics rapides et limiter l'angoisse des patientes. Pour cela, nous nous appuierons sur l'informatisation progressive du dossier médical, les rencontres pluridisciplinaires, la télémédecine et la chirurgie ambulatoire.

## Vous intervenez, enfin, dans le cadre de la recherche et l'enseignement.

Dans ma vie, j'ai beaucoup travaillé sur les pathologies vasculaires de la grossesse et sur les fausses couches à répétition. J'ai donc intégré l'unité de recherche consacrée à la thrombose (GETBO). J'enseigne également au sein de la faculté de médecine (1er, 2ème et 3ème cycles). Mon objectif est d'améliorer encore l'attractivité du CHRU de Brest et d'aider nos internes à réaliser leurs projets professionnels.



